

24 mai 2011

Etienne Lehmann, nommé au prix du meilleur jeune économiste: « combiner la théorie du chômage et celle de la fiscalité pour améliorer la redistribution »

Le Monde Economie
Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Le Prix 2011 du meilleur jeune économiste

■ Xavier Gabaix, lauréat
■ Etienne Lehmann, Guillaume Plantin et Mathias Thoenig, nommés

Nicolas Baverez
New Deal mondial

Annexes
Paires de experts Banque, Assurance, Page 9
D'origine à Finance, administration, juridique, RH et Banque assurance
a Conseil, audit et Marketing, commercial, communication et Santé et Industries et technologies et Carniers internationaux
Multiprise et Collectivités territoriales
Page 7 à 10
Consultez notre site: www.lemonde.fr

Appel à candidatures
Le Monde Argent Grand Prix de la Finance Solidaire

L'éclairage de Martin Wolf p.2
La zone euro orpheline de Dominique Strauss-Kahn

Entreprise p.3
Malgré Fukushima, l'Asie mise sur le nucléaire

Stratégie p.6
Centenaire, Nivea est la marque de soin la plus vendue au monde

Le Prix du meilleur jeune économiste a été remis à [Xavier Gabaix](#) par Jean Tirole, président du conseil d'administration de l'Ecole d'économie de Toulouse dans les salons Boffrand de la présidence du Sénat - en présence de Gérard Larcher, président du Sénat -, le 23 mai. Parmi les trois nommés, il y avait Etienne Lehmann, dont nous proposons ici la version "intégrale" de l'entretien qu'il a accordé à Anne Rodier dans les colonnes du "Monde Economie" du 24 mai.

L'accroissement des inégalités et la hausse du chômage qui ont précédé la crise financière se sont aggravés depuis 2008. Vous analysez dans vos travaux l'impact sur le marché du travail des dispositifs des politiques de l'emploi et des outils de redistribution fiscaux. Pourquoi cette double approche ?

Etienne Lehmann: Afin de lutter contre le chômage, les politiques ont consisté jusqu'alors à réformer le marché du travail ou la fiscalité, indépendamment l'un de l'autre. Or, le problème n'est pas tant de réduire le taux de chômage, que de développer des économies productives, où un maximum de monde contribuerait à la production nationale selon ses capacités, tout en limitant les inégalités. L'originalité de mes travaux consiste à combiner pour ce faire les théories du chômage et celle de la fiscalité.

Par quel procédé est-ce possible ?

L'objectif est de réaliser des transferts sociaux redistributifs qui seraient complémentaires d'un marché du travail devenu plus flexible. Mais quels sont les outils pour redistribuer sans que les transferts impliquent des distorsions économiques ?





Ci-dessus, au micro, Etienne Lehmann, avec Mathias Thoenig et Antoine Reverchon.

Les outils de redistribution engendrent souvent des distorsions économiques, des surcoûts, qui mènent à leur condamnation. Ainsi en est-il des dispositifs d'allègements de cotisations patronales sur les emplois à bas salaires.

On leur reproche d'être coûteux (environ 20 milliards d'euros par an) et d'engendrer des trappes à bas salaires, au prétexte qu'ils décourageraient les employeurs à accorder des augmentations, puisque l'allègement des cotisations patronales diminue quand le niveau de rémunération progresse.

Pourtant cet inconvénient est un moindre mal compte tenu des effets bénéfiques que l'on peut attendre de ce dispositif sur l'emploi : des centaines de milliers d'emplois.

Le débat politique en France se focalise trop souvent pour ou contre tel ou tel instrument - les minima sociaux, le RSA, le SMIC -, alors qu'en fait il devrait porter sur le comment de la redistribution. Pour atteindre les objectifs distributifs, on a intérêt à utiliser les transferts de la fiscalité.

Quelle est la place de vos études dans cette théorie ?

Mes travaux montrent, à travers des modèles mathématiques, que l'optimisation de la politique redistributive passe par une politique offensive sur les emplois à bas salaires, quitte à accentuer les risques de modération salariale.

C'est finalement une manière sans doute trop opaque de faire de la redistribution vers des personnes peu qualifiées, de redonner du pouvoir d'achat, d'abord en défendant l'emploi de ces publics qui est très sensible au coût du travail.

Et ensuite en redonnant du pouvoir d'achat par les transferts fiscaux - les cotisations sociales dans la mesure où l'impôt sur le revenu, totalement mité, le fait très mal - plutôt que par le seul salaire minimum qui n'est pas le meilleur outil.

Pourquoi faudrait-il un marché du travail plus flexible ?

De nombreux instruments de politique de l'emploi sont mal employés. Le salaire minimum en est un. C'est un outil qui ne doit pas être utilisé de manière uniforme, comme c'est le cas en France : il est identique dans toutes les régions, pour tous les âges.

A contrario, chez nos voisins allemands, des salaires minima sont définis dans les conventions collectives par les partenaires sociaux, qui peuvent les moduler par secteur d'activité, et en fonction de la réalité sociale.

Ces minima conventionnels sont bien plus efficaces que le salaire minimum légal, à condition que l'Etat, de son côté, diminue les inégalités de revenus, grâce aux transferts fiscaux.

Aux partenaires sociaux de négocier les contrats de travail et à l'Etat de gérer les transferts au service de la redistribution.

C'est dans ces conditions que les objectifs de promotion de l'emploi et de l'activité économique peuvent aller de pair avec une volonté de cohésion sociale et de justice sociale.

Etienne Lehmann en bref

2011 Etienne Lehmann, né en 1972, est chargé de mission au Centre de recherches en économie et statistique de l'Insee (CREST), en détachement de l'Université Panthéon-Assas Paris II.

2009 Co-auteur avec Nicolas Dromel et Elie Kolakez d'une étude sur «L'impact des contraintes du crédit sur la persistance du chômage».

2000 Agrégé des Universités en sciences économiques, diplômé de l'ENSAE, il a réalisé sa thèse sur « les effets macroéconomiques des allocations chômage », sous la direction de Pierre Cahuc.

